

# OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE



INITIEE PAR

**AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL**



Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 3° et de l'article 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») a apposé le visa n°12-447 en date du 18 septembre 2012 sur la note en réponse de la société LVL Médical Groupe.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de LVL Médical Groupe, requises par les dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, ont été déposées auprès de l'AMF le 18 septembre 2012 et mises à la disposition du public le 20 septembre 2012.

Ces informations, ainsi que la note en réponse de LVL Médical Groupe, sont disponibles sur les sites internet de LVL Médical Groupe ([www.lvl-medical.com](http://www.lvl-medical.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

**LVL Médical Groupe**

44, quai Charles de Gaulle – 69463 Lyon Cedex 06

et de

**CM-CIC Securities**

6 avenue de Provence - 75441 Paris Cedex 9

**Contact :**

Caroline MIR

Directrice Communication de LVL Médical Groupe S.A.

Téléphone : +33 4 26 68 68 07

Fax : +33 4 26 68 68 69

E-mail : [Caroline.MIR@lvlmedical.fr](mailto:Caroline.MIR@lvlmedical.fr)